

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du lundi 11 juillet 2022

Nombre de conseillers En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D16 : Subvention ADMR.
Le 4 juillet 2022

Présents : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Considérant la demande de subvention faite par l'ADMR de Noailhac, association d'aide à domicile.

Considérant que certains habitants de la commune font appel à leurs services.

Mme Le Maire propose une subvention de 20€ par adhérent de la commune soit (4x20€) 80€.

Après délibération il y a :

une abstention, le reste du conseil municipal accepte la proposition de subvention à l'ADMR pour la somme de 80€.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.